

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2014

Secrétariat Général
BG/HB/MM "CR23 juin 2014"

L'An Deux Mil Quatorze, le vingt-trois juin,
le Conseil Municipal de Courbevoie dûment convoqué le 17 juin 2014,
s'est assemblé à 20 h 08, dans la salle du Conseil,
sous la présidence de Monsieur Jacques KOSSOWSKI, Maire, Député des Hauts-de-Seine.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte,

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité, DECIDE DE DESIGNER à main levée le secrétaire de séance, conformément aux articles L. 2121-15 et L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales et **ELIT** en cette qualité Madame d'ALIGNY.

Le secrétaire procède à l'appel. Le nombre de membres composant le Conseil est de 53, dont 53 en exercice et 47 présents à l'ouverture de cette séance :

	Présent	Procuration à
M. Jacques KOSSOWSKI	X	
Mme Marie-Pierre LIMOGÉ	X	
M. Eric CESARI	X	
M. Daniel COURTES	X	
Mme Nicole PERNOT	X	
M. Patrick GIMONET	X	
Mme Christiane RADENAC	X	
M. Jean SPIRI	X	
Mme Aurélie TAQUILLAIN	X	
M. Bernard ACCART	X	
Mme Charazed DJEBBARI	A partir du dossier n°8	Mme Marie-Pierre LIMOGÉ jusqu'au dossier n°7
M. Yves JEAN	X	
Mme Sandrine LOCQUENEUX	A partir du dossier n°5	Mme Aurélie TAQUILLAIN jusqu'au dossier n°4
M. Serge DESEMAISON		
Mme Laetitia DEVILLARS	Jusqu'au dossier n°22	M. Jean SPIRI à partir du dossier n°23
Mme Nathalie RENAULT	X	

	Présent	Procuration à
Mme Marion JACOB-CHAILLET	X	
M. Hervé DE COMPIEGNE	X	
M. Michel GEORGET	X	
Mme Catherine MORELLE	X	
M. Arthur SAINT-GABRIEL	X	
M. Guy RAYER	X	
Mme Christine FRANCOZ	X	
Mme Martine BORAGNO	X	
Mme Solange ROSSIGNOL	X	
M. Jean-Michel HU YANG	X	
M. Hervé CHATELAIN	X	
M. Stéphane FICHANT		M. Arthur SAINT-GABRIEL
Mme Catherine ECRAN	X	
M. Patrick BOLLI	X	
Mme Maria GARCIA	X	
M. José DO NASCIMENTO		Mme Caroline CORNU
Mme Blandine POULIQUEN	X	
Mme Bouthaina SEBBATA		M. Eric CESARI
M. François LATTOUF	X	
Mme Sybille D'ALIGNY	X	
M. Reynald MONGIN	X	
Mme Stéphanie SOARES	X	
Mme Caroline CORNU	X	
M. Khalid AIT OMAR	X	
M. Pierre LAROCHE		M. Patrick BOLLI
Mme Diane ZEITOUN	X	
M. Jean-André LASSERRE	X	
Mme Corinne LEROY-BUREL	X	
Mme Joëlle PARIS	Jusqu'au dossier n°33	Mme Corinne LEROY-BUREL à partir du dossier n°34
M. Jean-Philippe ELIE	X	
M. Karim LARNAOUT	X	
Mme Cécile BOUCHERIE	Jusqu'au dossier n°34	M. Alban THOMAS à partir du dossier n°35
M. Alban THOMAS	X	
M. Richard CROCHE	X	
Mme Floriane DENIAU	X	
Mme Dominique GUILLOUARD	X	
M. Arash DERAMBARSH	X	

Soit :

Conseillers municipaux présents :	47
Conseillers municipaux ayant donné pouvoir :	06
Conseillers municipaux absents, non représentés :	00

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement en application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales et **APPROUVE, à l'unanimité**, le compte-rendu de la séance du 26 mai 2014 qui a été transmis par courriel le 2 juin 2014.

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE le règlement intérieur du conseil municipal (*cf. annexe n° 1*)

Délibération adoptée par 46 pour, 7 contre

DECIDE de créer les commissions permanentes suivantes qui seront chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal :

- Commission de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement,
- Commission des finances et des ressources humaines,
- Commission des affaires scolaires et de la jeunesse,
- Commission des affaires sociales,
- Commission des sports et de la culture,
- Commission de la vie économique, de l'emploi, des artisans, commerçants et des marchés.

DECIDE que chacune de ces commissions sera composée de dix élus, en sus du Maire, président de droit : sept élus du groupe de la majorité (« La Défense des Intérêts de Courbevoie »), un élu du groupe « Tous pour Courbevoie », un élu du groupe « Courbevoie bleu marine » et un élu du groupe « Divers droite ».

PROCEDE, à bulletins secrets, à la désignation des membres au sein de ces commissions.

* commission de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement :

- Madame LIMOGÉ
- Monsieur CESARI
- Madame RADENAC
- Monsieur ACCART
- Madame JACOB-CHAILLET
- Madame d'ALIGNY
- Monsieur CHATELAIN
- Madame LEROY-BUREL
- Madame DENIAU
- Madame GUILLOUARD

* commission des finances et des ressources humaines :

- Monsieur GIMONET
- Madame RENAULT
- Monsieur de COMPIEGNE
- Madame MORELLE
- Madame CORNU
- Monsieur LAROCHE
- Monsieur MONGIN
- Monsieur THOMAS
- Monsieur CROCHE
- Madame GUILLOUARD

* commission des affaires scolaires et de la jeunesse :

- Monsieur SPIRI
- Madame LOCQUENEUX
- Monsieur DESESMAISON
- Madame DEVILLARS
- Madame ECRAN
- Madame SEBBATA
- Madame ZEITOUN
- Madame PARIS
- Madame DENIAU
- Madame GUILLOUARD

* commission des affaires sociales :

- Madame PERNOT
- Madame TAQUILLAIN
- Madame GARCIA
- Monsieur BOLLI
- Monsieur LATTOUF
- Madame ROSSIGNOL
- Monsieur HU YANG
- Monsieur ELIE
- Madame DENIAU
- Monsieur DERAMBARSH

* commission des sports et de la culture :

- Monsieur COURTES
- Monsieur JEAN
- Monsieur GEORGET
- Madame FRANCOZ
- Monsieur AIT OMAR
- Madame BORAGNO
- Monsieur SAINT-GABRIEL
- Madame BOUCHERIE
- Monsieur CROCHE
- Monsieur DERAMBARSH

* commission de la vie économique, de l'emploi, des artisans, commerçants et des marchés :

- Madame DJEBBARI
- Monsieur DO NASCIMENTO
- Madame ECRAN
- Monsieur FICHANT
- Madame SOARES
- Monsieur RAYER
- Madame POULIQUEN
- Monsieur LARNAOUT
- Monsieur CROCHE
- Monsieur DERAMBARSH

DENOMME le bâtiment festif et son gymnase comme suit :

- Bâtiment festif : Centre Evènementiel
- Gymnase : Stéphane Vagner

- *Centre Evènementiel* :

Délibération adoptée par 46 pour, 7 contre

- *Gymnase Stéphane Vagner :*

Délibération adoptée par 53 pour

PROCEDE à la désignation des membres du jury de concours, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à bulletins secrets, scrutin qui donne les résultats suivants :

Votants : 53

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 53

Blanc ou nul : 2

Suffrages exprimés : 51

Sièges à attribuer : 5

Quotient électoral : 10,2

Ont obtenu :

Liste A : 42 voix soit 4 sièges

Liste B : 9 voix soit 1 siège

En conséquence, sont déclarés élus pour siéger au sein du jury de concours relatif au marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un gymnase et d'un parking dans le cadre du projet urbain "Entrée de Ville – Pont de Courbevoie" :

Titulaires : Madame LIMOGES, Monsieur COURTES, Monsieur de COMPIEGNE, Monsieur GEORGET et Madame BOUCHERIE

Suppléants : Madame PERNOT, Monsieur FICHANT, Monsieur AIT OMAR, Monsieur BOLLI et Madame DENIAU

APPROUVE la charte des conseils de quartier (*cf. annexe n° 2*)

Délibération adoptée par 46 pour, 7 contre

DECIDE, à l'unanimité, d'élire les représentants de la vie locale des conseils de quartier à main levée.

ELIT en qualité de représentants de la vie locale du conseil de quartier « Faubourg de l'Arche » :

- Madame Guillemette ALEZAIS
- Monsieur Alexandre BAUME
- Monsieur Jawad BOU ANTOUN
- Monsieur Christophe BRESSY
- Monsieur Jean-Paul CASANOVA
- Madame Beata CHEVAL
- Madame Céline CHICHA
- Madame Sandrine COHEN-SOLAL
- Madame Isabelle CROVILLE
- Monsieur Pascal DAUTHUILLE
- Madame Marcelle DI STEFANO
- Madame Nathalie DUTANG
- Madame Christelle FAVARD
- Madame Nathalie FAYOL
- Madame Evelyne FLORENTIN
- Monsieur Allain GAIRAUD
- Monsieur Quentin GHESTEMME
- Madame Corinne MAUREL
- Monsieur Olivier MARMAGNE
- Monsieur Pascal MINGUENAUD
- Madame Nicole POZZI
- Madame Danièle RIOU-VUAGNEUX
- Madame Catherine RUFFIN
- Monsieur Yassir ZIANI

- Monsieur Dawuth SAUVERIN
- Madame Laure GRYNBAUM
- Madame Emilienne M'BANZA
- Monsieur Abdelkrim LEMGHAIRBAT
- Madame Anne-Marie GUILLAUT
- Monsieur Jérémy BROUILLAUD

ELIT en qualité de représentants de la vie locale du conseil de quartier « Gambetta » :

- Monsieur Khalid AIT HAMOU
- Monsieur Stéphane BENATTAR
- Madame Litzie BRAMI
- Monsieur David BREXEL
- Madame Valérie CAVERZASIO
- Madame Mireille COROLLER
- Monsieur Fabrice COUDRAY
- Madame Aline DETRY
- Madame Reine Marie FOURNIER
- Monsieur Philippe GABOURG
- Madame Catherine GIMONET
- Monsieur Alain GOIRAN
- Madame Valérie HOORELBEKE
- Madame Agnès LECLER
- Madame Michelle LE FLOCH
- Monsieur Thierry LOMBARD
- Monsieur Philippe MAXWELL
- Monsieur Georges-Henri PIGE
- Madame Christelle POUX
- Monsieur Nicolas REY
- Monsieur Vincent TARAZONA
- Madame Sandy THILLIER
- Monsieur Jacques VIGNON DAVILLIER
- Monsieur Ahcène ZITOUNI
- Monsieur Jacques LEDENT
- Madame Anne DELRIEU-MOREAU
- Monsieur Emmanuel DEWEIRDER
- Madame Isabelle FABICK
- Monsieur Gérard LEPAGE
- Madame Catherine ABOU-HAYDAR

ELIT en qualité de représentants de la vie locale du conseil de quartier « Cœur de Ville » :

- Monsieur Pierre ANDRE
- Monsieur Arnaud APPOURCHAUX
- Madame Sylvie BAILLY
- Monsieur Thierry COLAS
- Madame Stéphanie de MONTGOLFIER
- Madame Evelyne HAUGUEL
- Madame Ingrid MARINOT
- Monsieur Robert MAROT
- Monsieur Stéphane MENVEUX
- Monsieur Samy MERBAH
- Madame Véronique MOREL
- Madame Sophie MORVAN
- Monsieur Bernard PATAULT
- Monsieur Marc PELLEGRIN
- Monsieur Marcel POUJADE
- Monsieur Philippe POUTHE
- Monsieur Gilles REBIBO
- Monsieur Laurent RENARD
- Monsieur Pierre-Yves REVILLARD
- Madame Isabelle RIVIERE
- Monsieur Fabien RONDEAU
- Madame Valérie SY-CHOLET

- Madame Isabelle TOMASINI
- Madame Marie-Pierre TROUSSARD
- Madame Alexandra ACLOQUE
- Madame Sylvie PAREY
- Monsieur Christophe RUSSIER
- Madame Maria COTORA
- Monsieur Thierry LERAT
- Madame Sanaa ANBARI

ELIT en qualité de représentants de la vie locale du conseil de quartier « Bécon » :

- Madame Carine AYADI
- Monsieur Franck Alain BEARD
- Madame Valérie BERNARD
- Madame Denise BLANCHARD
- Monsieur Christian BOURQUARD
- Monsieur Alexandre BOUVRAIN
- Madame Sarah CHARBIT
- Monsieur Alain CHIVOT
- Monsieur Raphaël COLOMBIER
- Monsieur Serge CONFENTE
- Monsieur Bernard COUTURAUD
- Madame Céline de BRUIJN
- Madame Betty DURAND
- Monsieur Gauthier GALLET
- Monsieur Pierre GILBERT
- Monsieur Alain GONDELMAN
- Monsieur Gérard HOLTZINGER
- Monsieur Hugues LATOURRETTE
- Madame Monique MARC
- Monsieur Michel MEYNIEL
- Monsieur Eric MICHEL
- Monsieur Christian MIMIAGUE
- Monsieur Antoine MOQUET
- Madame Françoise POTESTAT
- Madame Solange MEYNIER
- Madame Fanny MICHEL
- Madame Evelyne FLAMM
- Madame Isabelle JAUBERT
- Madame Brigitte-Emmanuelle CUIGNET
- Monsieur Olivier RIO

APPROUVE le bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées pour l'année 2013 par la Ville et les aménageurs des ZAC (cf. annexe n°3).

Délibération adoptée par 53 pour

APPROUVE :

- la création de deux nouvelles activités sportives (la motricité – le mardi de 17h15 à 18h15, au gymnase G1/Espace JP Rives, et la natation – le jeudi de 17h30 à 18h30, à la piscine de Courbevoie) en direction du public handicapé de 8 à 17 ans, à compter du 1^{er} septembre 2014.
- la mise en place d'une régie pour le règlement des activités par les familles.

Délibération adoptée par 53 pour

FIXE le tarif de 8 € la séance.

Délibération adoptée par 46 pour, 7 abstentions

FIXE les tarifs à compter du 1^{er} septembre 2014 comme suit (cf. annexe n°4) :

- les terrains de tennis Jean Borotra (annexe 1) ;
- la patinoire municipale Thierry Monier (annexe 2) ;
- la piscine municipale (annexe 3) ;
- les gymnases et terrains de sport (annexe 4).

Délibération adoptée par 46 pour, 7 abstentions

APPROUVE la convention de partenariat avec la société Infiniment Sport, organisatrice de la course à pied "La Noctambule" prévue le samedi 14 septembre 2014. **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer ainsi que tous les documents y afférents.

Délibération adoptée par 53 pour

a) **APPROUVE** le compte de gestion du budget Ville présenté par le Trésorier Principal Municipal pour l'exercice 2013 faisant apparaître :

RESULTAT DE L'EXERCICE 2013

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE L'EXERCICE
INVESTISSEMENT	103 535 310,70 €	101 942 756,80 €	- 1 592 553,90 €
FONCTIONNEMENT	163 001 154,38 €	171 777 099,60 €	8 775 945,22 €
TOTAL	266 536 465,08 €	273 719 856,40 €	7 183 391,32 €

RESULTAT DE CLOTURE 2013

	Résultat de clôture 2012	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013
INVESTISSEMENT	726 616,62 €	0,00 €	- 1 592 553,90 €	- 865 937,28 €
FONCTIONNEMENT	9 025 705,70 €	4 666 097,90 €	8 775 945,22 €	13 135 553,02 €
TOTAL	9 752 322,32 €	4 666 097,90 €	7 183 391,32 €	12 269 615,74 €

Délibération adoptée par 51 pour, 2 abstentions

b) **APPROUVE** le compte de gestion du budget annexe cantine présenté par le Trésorier Principal Municipal pour l'exercice 2013 faisant apparaître :

RESULTAT DE L'EXERCICE 2013

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE L'EXERCICE
INVESTISSEMENT	464 509,31 €	359 994,13 €	- 104 515,18 €
FONCTIONNEMENT	6 690 056,78 €	6 852 230,04 €	162 173,26 €
TOTAL	7 154 566,09 €	7 212 224,17 €	57 658,08 €

RESULTAT DE CLOTURE 2013

	Résultat de clôture 2012	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013
INVESTISSEMENT	292 279,65 €	0,00 €	- 104 515,18 €	187 764,47 €
FONCTIONNEMENT	167 725,50 €	0,00 €	162 173,26 €	329 898,76 €
TOTAL	460 005,15 €	0,00 €	57 658,08 €	517 663,23 €

Délibération adoptée par 51 pour, 2 abstentions

- c) **APPROUVE** le compte de gestion du budget annexe parkings présenté par le Trésorier Principal Municipal pour l'exercice 2013 faisant apparaître :

RESULTAT DE L'EXERCICE 2013

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE L'EXERCICE
INVESTISSEMENT	5 538 988,95 €	5 383 960,20 €	- 155 028,75 €
FONCTIONNEMENT	5 458 062,37 €	5 634 797,10 €	176 734,73 €
TOTAL	10 997 051,32 €	11 018 757,30 €	21 705,98 €

RESULTAT DE CLOTURE 2013

	Résultats de clôture 2012	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013
INVESTISSEMENT	1 003 590,92 €		- 155 028,75 €	848 562,17 €
FONCTIONNEMENT	14 802,43 €		176 734,73 €	191 537,16 €
TOTAL	1 018 393,35 €	0,00 €	21 705,98 €	1 040 099,33 €

Délibération adoptée par 51 pour, 2 abstentions

Monsieur le Maire étant sorti,

ELIT Madame Marie-Pierre LIMOGÉ en qualité de Présidente de séance.

DECIDE d'approuver les comptes administratifs pour l'exercice 2013, qui s'élèvent à :

1-BUDGET VILLE

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	176 136 707,40
Dépenses	163 001 154,38
Excédent de clôture A	13 135 553,02

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	102 669 373,42
Dépenses	103 535 310,70
Excédent de clôture B	- 865 937,28

Résultat global de clôture C (= A + B)	12 269 615,74
---	----------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Restes à réaliser en recettes	3 680 185,00
Restes à réaliser en dépenses	5 572 160,66
Solde des restes à réaliser D	- 1 891 975,66

Résultat net disponible en 2013 (= C+ D)	10 377 640,08
---	----------------------

Délibération adoptée par 43 pour, 9 abstentions

2-BUDGET ANNEXE CANTINE

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	7 019 955,54
Dépenses	6 690 056,78
Excédent de clôture A	329 898,76

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	652 273,78
Dépenses	464 509,31
Excédent de clôture B	187 764,47

Résultat global de clôture C (=A + B)	517 663,23
--	-------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Restes à réaliser en recettes	
Restes à réaliser en dépenses	83 790,64
Solde des restes à réaliser D	- 83 790,64

Résultat net disponible en 2013 (= C+D)	433 872,59
--	-------------------

Délibération adoptée par 43 pour, 9 abstentions

3-BUDGET ANNEXE PARKINGS

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	5 649 599,53
Dépenses	5 458 062,37
Excédent de clôture A	191 537,16

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	6 387 551,12
Dépenses	5 538 988,95
Excédent de clôture B	848 562,17

Résultat global de clôture C (=A + B)	1 040 099,33
--	---------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Restes à réaliser en recettes	
Restes à réaliser en dépenses	
Solde des restes à réaliser D	0,00

Résultat net disponible en 2013 (= C+D)	1 040 099,33
--	---------------------

Délibération adoptée par 43 pour, 9 abstentions

Monsieur le Maire ayant repris la présidence de la séance,

DECIDE, selon les instructions M14, d'affecter les excédents constatés à la clôture de 2013 de la manière suivante :

1) BUDGET VILLE :

1) mise en réserves, en section d'investissement (compte 1068)	2 757 912,94 €
2) en report en recettes d'investissement (compte 001)	848 562,17 €
<i>dont le résultat section d'investissement budget parkings</i>	<i>848 562,17 €</i>
3) en report en recettes de fonctionnement (compte 002)	10 569 177,41 €
- dont le résultat de la section de fonctionnement Ville	<i>10 377 640,08 €</i>
- dont le résultat section de fonctionnement budget parkings	<i>191 537,16 €</i>

Délibération adoptée par 44 pour, 9 abstentions

2) BUDGET ANNEXE DE LA CANTINE :

1) en report en recette d'investissement (compte 001)	187 764,47 €
2) en report en recette de fonctionnement (compte 002)	329 898,76 €

Délibération adoptée par 44 pour, 9 abstentions

DECIDE d'exonérer de la taxe sur la publicité extérieure, des dispositifs apposés sur les mobiliers urbains ou dépendants de concessions municipales d'affichage au profit du droit de voirie. **FIXE** les montants des tarifs de la publicité extérieure par mètre carré à compter de 2015 à hauteur des prix maximums autorisés, comme suit :

Dispositifs publicitaires et pré-enseignes non numériques < ou égaux à 50 m ²	20,14 €
Dispositifs publicitaires et pré-enseignes non numériques > à 50 m ²	40,28 €
Dispositifs publicitaires et pré-enseignes numériques < ou égaux à 50 m ²	60,42 €
Dispositifs publicitaires et pré-enseignes numériques > à 50 m ²	120,84 €
Enseignes >7m ² et > ou égales à 12m ²	20,14 €
Enseignes >12 m ² et > ou égales à 50m ²	40,28 €
Enseignes > à 50 m ²	85,60 €

Délibération adoptée par 53 pour

INSTITUE la redevance spéciale pour la collecte des déchets non ménagers des entreprises, commerces et administrations à compter du 1^{er} janvier 2015.

FIXE les tarifs et les modalités de calcul afférents à cette redevance à compter du 1^{er} janvier 2015 comme suit :

Fréquence de collecte (*)	Inférieur à 660 litres	de 661 litres à 1000 litres	Plus de 1000 litres
C3	R = 0 €	R= ((V-660) x 0,10€)	R= ((V-660) x 0,15€)
C5	R = 0€	R= ((V-660) x 0,17€)	R= ((V-660) x 0,20€)
C6	R = 0€	R= ((V-660) x 0,20€)	R= ((V-660) x 0,30€)

(*) C3 = fréquence tous les 3 jours, C5 = fréquence tous les 5 jours, C6 = fréquence tous les 6 jours.

Sachant que :

- R désigne le montant forfaitaire mensuel de la redevance spéciale.
- V désigne le volume global mis à la disposition de l'utilisateur.

APPROUVE la convention type de redevance spéciale pour la collecte des déchets non ménagers.

AUTORISE Monsieur ACCART, Adjoint au Maire, à la signer et à l'exécuter.

Délibération adoptée par 53 pour

AUTORISE Monsieur le Maire à signer et exécuter les avenants n°1 aux marchés n°13M152 relatifs aux travaux, entretien et maintenance des "ascenseurs et monte-charges" (lot n°1), et 13M153 "escaliers mécaniques" (lot n°2), à conclure avec les sociétés SEC FRANCE ASCENSEURS et OTIS.

Délibération adoptée par 53 pour

AUTORISE Monsieur le Maire à signer et exécuter l'avenant n°2 au marché de conception-réalisation de la cité des loisirs, partie festive, d'un gymnase, d'un parking et d'une cuisine centrale, ainsi que tous les documents en découlant.

Délibération adoptée par 44 pour, 7 contre, 2 abstentions

APPROUVE les tarifs des salles municipales : la salle Espéret, le foyer Jean Blot, le foyer Freudenstadt, la salle Nautilus, la salle Sacha Guitry ainsi que les salles du centre évènementiel et du nouveau bâtiment Colombes applicables à compter du 1^{er} juillet 2014 (cf. annexe n°5).

Délibération adoptée par 53 pour

DECIDE d'accorder sa garantie d'emprunt de 100 %, au profit de l'OPH Courbevoie Habitat pour la réhabilitation de la résidence rue Ségoffin, d'un montant total de 3 000 000 € au titre du prêt octroyé par la Caisse d'Epargne. **AUTORISE** Monsieur GIMONET, Adjoint au Maire délégué aux finances, à signer tous actes relatifs à cette opération.

Délibération adoptée par 53 pour

VOTE la décision modificative n°2 du budget principal Ville (cf. annexes n°6 et n°7) :

Etant précisé que ne participe pas au vote pour l'association suivante :

- *Amicale du personnel : Monsieur le Maire*

Délibération adoptée par 46 pour, 7 contre

DEFINIT, pour la période 2014-2016, l'objectif de réalisation de logements locatifs sociaux à réaliser à 290 logements, étant précisé que ces logements devront comprendre au minimum 87 PLAI et au maximum 87 PLS.

Délibération adoptée par 46 pour, 7 abstentions

APPROUVE la convention à intervenir avec la Direction académique des services de l'Education nationale des Hauts-de-Seine, précisant les modalités de fonctionnement et le montant de la rémunération des études surveillées dans les écoles élémentaires et primaires. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et à l'exécuter.

Etant précisé que Madame BOUCHERIE ne prend pas part au vote.

Délibération adoptée par 52 pour

APPROUVE la désignation de la société EVANCIA-BABILOU comme délégataire de service public pour la gestion d'une structure d'accueil petite enfance « Le Petit Prince 2 » sise 6 promenade du Millénaire à Courbevoie. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention et tous les documents en découlant.

Délibération adoptée par 53 pour

AUTORISE Monsieur le Maire à signer et exécuter l'avenant n° 2 à la convention de délégation de service public relative la gestion de la structure d'accueil du jeune enfant "Armand Silvestre" située 55 rue Armand Silvestre à Courbevoie, prolongeant sa durée jusqu'au 31 juillet 2015.

Délibération adoptée par 53 pour

APPROUVE le principe de délégation de service public pour la gestion de l'établissement d'accueil du jeune enfant "Armand Silvestre" situé 55 rue Armand Silvestre à Courbevoie. **PRECISE** que la délégation de service public est conclue pour une durée de 6 ans. **AUTORISE** le lancement d'une procédure de délégation de service public pour la mise en concurrence de la gestion de la crèche "Armand Silvestre".

Délibération adoptée par 53 pour

EMET un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement située 21 rue Fournier 92110 Clichy-la-Garenne présentée par la Société de Distribution de Chaleur Clichy (SDCC).

Délibération adoptée par 46 pour, 7 abstentions

AUTORISE Monsieur le Maire à signer et exécuter les avenants n°2 aux marchés de travaux d'entretien des espaces verts, n°10M124 "Arrosage" (lot n°1), n°10M125 "Elagage en rideau" (lot n°2), n°10M126 "Soins des arbres à port libre, abattages" (lot n°3), n°10M127 "Aménagement minéral" (lot n°4), et n°10M128 "Aménagement végétal" (lot n°5), à conclure avec les sociétés EGM, SMDA, PAVECO AMENAGEMENT, et MARCEL VILLETTE.

Délibération adoptée par 53 pour

AUTORISE Monsieur le Maire à signer et exécuter les avenants n°1 aux marchés de travaux d'entretien des voies communales n°10M137 "Voirie – Produits Blancs" (lot n°1) et n°10M138 "Voirie – produits bitumineux" (lot n°2), à conclure avec la société WATELET TP.

Délibération adoptée par 53 pour

APPROUVE, dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la place Hérold, le montant de l'indemnité attribué à chaque candidat admis à concourir, qui est fixé à 16 000 € HT, compte tenu de la complexité des projets demandés. **PRECISE** que l'indemnité précitée qui aura été versée au maître d'œuvre finalement retenu le sera à titre d'avance sur ses honoraires.

Délibération adoptée par 53 pour

APPROUVE la convention de partenariat à conclure avec l'association Atmosphères 21 pour l'organisation du "Festival Atmosphères" pour les éditions 2015, 2016 et 2017. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tous les documents y afférents et à l'exécuter.

Délibération adoptée par 53 pour

APPROUVE le règlement intérieur et le dossier de candidature du Printemps des Artistes. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Délibération adoptée par 53 pour

FIXE le tarif annuel pour l'inscription aux cours de l'Atelier Théâtre Citoyen à 45 euros, à effet du 1^{er} septembre 2014.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Délibération adoptée par 53 pour

FIXE les modifications des tarifs des activités périscolaires à effet du 1^{er} septembre 2014 comme suit :

Tarif unitaire	accueil matin	accueil soir
Tranches de quotient	Tarif 2014- 15	Tarif 2014- 15
AB 0-350	0,07	0,08
C 351 - 500	0,12	0,14
D 501 - 650	0,23	0,26
E 601 - 850	0,30	0,34
F 851 -1050	0,42	0,47
G 1051 - 1300	0,54	0,62
H 1301 - 1600	0,69	0,78
I 1601 - 2000	0,78	0,89
J 2001 - 2500	0,86	0,97
K 2501 - 3000	0,91	1,03
L > 3000	0,96	1,09
Tarif Non-inscrit	1,06	1,20

PRECISE que seuls les tarifs des accueils du matin et du soir sont modifiés, les autres tarifs votés le 28 avril 2014 restant inchangés. **PRECISE** que les tarifs de toutes les activités périscolaires seront réévalués chaque année en fonction de l'évolution de l'indice ICHT-1 de décembre publié par l'INSEE en avril n+1.

Délibération adoptée par 46 pour, 7 contre

APPROUVE le principe de délégation de service public pour la gestion de l'enlèvement des véhicules motorisés sur le territoire de la commune et la mise en fourrière et gardiennage de ces véhicules. **PRECISE** que la délégation de service public est conclue à compter de sa date de notification prévue en mai 2015 pour une durée de 6 ans. **AUTORISE** le lancement d'une procédure de délégation de service public pour la gestion de l'enlèvement des véhicules motorisés sur le territoire de la commune et la mise en fourrière et gardiennage de ces véhicules.

Délibération adoptée par 53 pour

APPROUVE la convention à conclure avec la préfecture des Hauts-de-Seine relative à la mise en œuvre du dispositif du procès-verbal électronique sur le territoire de la Commune. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que l'ensemble des pièces y afférentes et à l'exécuter.

Délibération adoptée par 53 pour

DECIDE de créer un comité technique commun, compétent à l'égard des agents de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale. **PRECISE** que l'avis du Comité Technique sera rendu lorsque l'avis des représentants du personnel et celui des représentants de la collectivité auront été recueillis. **FIXE** à sept le nombre des représentants titulaires du personnel et à sept le nombre des représentants titulaires de la collectivité.

Délibération adoptée par 53 pour

ADOpte au titre de l'année 2014 le plan pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire suivant :

Ouverture de 31 postes par la voie de la sélection professionnelle répartis de la manière suivante :

Grade	Postes ouverts en 2013 pour 2014	Ajustement	Total postes ouverts pour 2014
Attaché	3	+ 1	4
Rédacteur	2	0	2
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	2	0	2
Assistant de conservation	4	+ 1	5
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	1	+ 2	3
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	10	+ 1	11
Professeur d'enseignement artistique	1	0	1
Educateur des APS	1	+ 1	2
Educateur des APS principal de 2 ^{ème} classe	1	0	1
TOTAUX	25	+ 6	31

Délibération adoptée par 53 pour

ADOpte les modifications du régime indemnitaire instauré par la délibération du 11 avril 2012 fixant les montants de référence moyens par fonctions et par grades ainsi que les coefficients minimum, moyens et maximum (cf. annexe n°8).

RAPELLE que ce régime indemnitaire mensuel s'applique aux agents titulaires, stagiaires et non titulaires occupant un emploi permanent à temps complet ou non complet, ainsi qu'aux agents non titulaires recrutés pour le remplacement d'un agent momentanément absent dans la mesure où ils justifient de 12 mois d'engagement au sein de la collectivité sur une période 18 mois. **DIT** que les crédits correspondants sont prévus au budget.

Délibération adoptée par 53 pour

ACCORDE une indemnité de fonctions mensuelle brut de 406,44 euros à Monsieur Hervé CHATELAIN, Conseiller Municipal, délégué pour représenter la Ville dans les différents ensembles immobiliers dont elle est propriétaire ou copropriétaire.

APPROUVE les tableaux n°1 et n°2 détaillant les indemnités allouées au Maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués (cf. annexe n°9).

PRECISE que le montant mensuel de cette indemnité suivra les évolutions du point d'indice de la fonction publique et que son versement prend effet à la date à laquelle la délégation revêt un caractère exécutoire.

Délibération adoptée par 46 pour, 7 abstentions

APPROUVE la convention de partenariat à conclure avec l'association Lud'éveil ,sis 57, rue Victor Hugo à Courbevoie, pour l'accueil d'enfants autistes courbevoisiens au sein de son établissement. **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer et à l'exécuter.

Délibération adoptée par 46 pour, 7 abstentions

PREND ACTE du compte-rendu par Monsieur le Maire des décisions prises en vertu de la délégation accordée sur la base de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, dont chaque membre du conseil a reçu la liste avec la convocation à la présente réunion.

Liste des décisions prises selon l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

Date	Objet
22/05/2014	Cession à Madame Annick FAURE née WILLIOT d'une concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 10 ^{ème} Division n°1
22/05/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Carré du Levant n°30, titre de concession n° 42.855 – Concessionnaire : Madame Odette BENATTAR née ALMOUZNI
22/05/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 10 ^{ème} Division n°1, titre de concession n° 42.856 – Concessionnaire : Madame Annick FAURE née WILLIOT
22/05/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division T n°41, titre de concession n° 42.857 – Concessionnaire : Madame Louise JOUVENAU
22/05/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division K n°27, titre de concession n° 42.858 – Concessionnaire : Madame Thérèse ENGRAND
22/05/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Allée du Nord Division F n°11, titre de concession n° 42.859 – Concessionnaire : Madame Pierina OXENAAR née BRATTESANI
22/05/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 5 ^{ème} Division n°65, titre de concession n° 42.861 – Concessionnaire : Madame Simone BOURGNEUF née CHANTREL
22/05/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 11 ^{ème} Division n°29, titre de concession n° 42.862 – Concessionnaire : Madame Noëlla TIERHOFF née VERNON
22/05/2014	Achat d'une concession "enfant" de quinze ans dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, située division G n°93 : titre de concession n°42.863 – Concessionnaire : Monsieur Islam SAICHI

22/05/2014	Achat pour quinze ans d'une case dans le columbarium au cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, n°272 : titre de concession n°272 – Concessionnaire : Madame Suzanne ATTENTI née TURPIN
22/05/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 14 ^{ème} Division n°27, titre de concession n° 42.864 – Concessionnaire : Madame Julie MANDOU née LAPORTE
22/05/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 40 ^{ème} Division n°4 bis, titre de concession n° 42.865 – Concessionnaire : Madame Florence RAMIN née LEBRUN
22/05/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 32 ^{ème} Division n°103, titre de concession n° 42.866 – Concessionnaire : Madame Simone BASIRE
26/05/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 4 ^{ème} Division n°13, titre de concession n° 42.867 – Concessionnaire : Madame Jeanne MARTIN née RENAUDIN
26/05/2014	Souscription d'un prêt à taux variable de 7 235 000 euros auprès de la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
26/05/2014	Souscription d'un prêt à taux variable de 630 000 euros auprès de la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
27/05/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division A n°45, titre de concession n° 42.868 – Concessionnaire : Madame Clara de ROUCY née GAESSLER
28/05/2014	Résiliation amiable d'un bail commercial ville de Courbevoie / société KME France
28/05/2014	Bail commercial ville de Courbevoie / société KME France
30/05/2014	Achat pour quinze ans d'une case dans le columbarium au cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, n°273 : titre de concession n°273 – Concessionnaire : Madame Antoinette GOTTE née ONESTAS
05/06/2014	Souscription d'un prêt à taux variable de 4 000 000 d'euros auprès de la SOCIETE GENERALE
05/06/2014	Souscription d'un prêt à taux variable de 4 000 000 d'euros auprès de la SOCIETE GENERALE
05/06/2014	Souscription d'un prêt à taux variable de 2 000 000 d'euros auprès de la CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE
06/06/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division P n°139 : titre de concession n° 42.869 – Concessionnaire : Madame Marie FONTAINE
10/06/2014	Contentieux "FREE MOBILE c/ ville de Courbevoie"
11/06/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division K n°11 : titre de concession n° 42.870 – Concessionnaire : Madame Liliane MASSE née COSSERON
11/06/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 32 ^{ème} Division n°115 : titre de concession n° 42.871 – Concessionnaire : Monsieur Désiré PINARD
11/06/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Division T n°35 : titre de concession n° 42.872 – Concessionnaire : Madame Hortense CHARRAS née COURBET

11/06/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 18 ^{ème} Division n°20 : titre de concession n° 42.873 – Concessionnaire : Madame Madeleine SIMONIN née GLERANT
11/06/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession trentenaire située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, Allée transversale 6 ^{ème} Division n°1 : titre de concession n° 42.874 – Concessionnaire : Madame Janine BODIN née HUE
11/06/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 10 ^{ème} Division n°129bis : titre de concession n° 42.875 – Concessionnaire : Madame Jacqueline DANTEC née WATZKO
11/06/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession trentenaire située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 38 ^{ème} Division n°25 : titre de concession n° 42.876 – Concessionnaire : Monsieur André FERMO
11/06/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 13 ^{ème} Division n°47 : titre de concession n° 42.877 – Concessionnaire : Monsieur Dimitro KUZMIAK
11/06/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession trentenaire située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 38 ^{ème} Division n°21 : titre de concession n° 42.878 – Concessionnaire : Madame Yvette CUNY née LE ROUX
11/06/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 15 ^{ème} Division n°21 : titre de concession n° 42.879 – Concessionnaire : Monsieur Pierre-Philippe JAKAB
13/06/2014	Achat d'une concession de quinze ans dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, située Division I n° 42 : titre de concession n° 42.880 – Concessionnaire : Madame Evelyne COSSARD née de CHERANCE
13/06/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 34 ^{ème} Division n°30 : titre de concession n° 42.881 – Concessionnaire : Monsieur Guy PELLERIN
13/06/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 6 ^{ème} Division n°4 : titre de concession n° 42.882 – Concessionnaire : Madame Suzanne JEANDOT née BODINEAU
13/06/2014	Renouvellement pour quinze ans de la concession de quinze ans située dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec, 40 ^{ème} Division n°6 : titre de concession n° 42.883 – Concessionnaire : Madame Suzanne JEANDOT née BODINEAU

LISTE DES DECISIONS POUR LES MARCHES

DATE	MONTANT HT	SOCIETE
26/05/2014	58 333,33 €	JACQUES COUTURIER ORGANISATON Réalisation d'un spectacle pyrosymphonique commun pour les villes et Levallois et Courbevoie le 13 juillet 2014
05/06/2014	46 020,98 €	ISS ESPACES VERTS Tonte des pelouses sur l'ensemble du territoire de la commune – avenant n°1

10/06/2014	*	<p>PRECIS POSE</p> <p>Maintenance, entretien et dépannage des portes et portails motorisés des bâtiments communaux</p> <p>* <i>Marché à prix mixtes</i></p> <p><i>Montant forfaitaire annuel : 7 140 € HT</i></p> <p><i>Prestations à bons de commande : pas de montant minimum, montant maximum : 120 000 € HT</i></p>
10/06/2014	1 437 036,02 €	<p>ENVIRONNEMENT SERVICES</p> <p>Réhabilitation de l'aile nord et du gymnase de l'école élémentaire Alphonse de Lamartine – Lot n°1 : gros œuvre et second œuvre</p>

ENTEND les questions orales posées relatives :

- aux inscriptions scolaires,
- au Club d'Initiation Sportive,
- à l'obtention d'un logement social,
- à la végétalisation du parvis de la Cité des Loisirs,
- aux courbevoisiens qui ne partent pas en vacances cet été,
- aux études d'aménagement du Cœur de Ville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1 h 34, le 24 juin 2014.

Annexes :

- règlement intérieur du conseil municipal (*annexe n° 1*)
- charte des conseils de quartier (*annexe n° 2*)
- bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées pour l'année 2013 par la Ville et les aménageurs des ZAC (*annexe n°3*)
- tarifs des équipements sportifs (*annexe n°4*)
- tarifs des salles municipales (*annexe n°5*)
- décision modificative n°2 du budget principal Ville (*annexe n°6*)
- tableau des subventions (*annexes n°7*)
- tableau du régime indemnitaire du personnel (*annexe n°8*)
- tableaux des indemnités au Maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués (*annexe n°9*)